

« Ce temps de rencontre ne place pas les personnes en coupables, en malades, en « alcoolos », mais en êtres humains en difficulté face à un produit. »

Devant les témoignages des AA, chacun des détenus (hors tout jugement) a la possibilité de reconnaître quelque chose de son vécu et ainsi, peut-être, de son problème. C'est comme cela, par touches, que le dessin peut apparaître. Merci aux membres d'Alcooliques Anonymes. »

Philippe ROSSARD - Cadre socio-éducatif

PAROLES DE DÉTENUS

« C'est vrai que l'alcool m'a fait tout perdre, les Alcooliques Anonymes ne me l'ont pas appris, je le savais ; mais ils m'ont appris à le reconnaître et surtout à pouvoir le dire. »

Karim - détenu

« J'ai compris qu'avant de penser à y arriver je dois tenter d'essayer... mais pas seule. »

Jeanne - détenue

« Il est certain que les rencontres entre les détenus et les membres des AA ne peuvent avoir qu'un effet bénéfique envers les détenus, car cela leur permet de prendre conscience des réels problèmes liés à l'alcoolisme et surtout de voir que tout n'est pas noir. Ils savent qu'ils ont un certain nombre de problèmes vis-à-vis de la

« Prendre conscience des réels problèmes liés à l'alcoolisme et surtout voir que tout n'est pas noir. »

société, mais on leur montre que l'on peut en résoudre un majeur, leur donnant l'espoir de résoudre leurs autres problèmes et leur assurant une réinsertion qui ne serait pas qu'utopie. Les AA sont telle une lanterne qui nous guide, et sa source de lumière ne coûte rien et est inépuisable. »

Théo - détenu



MÉDAILLE DE VERMEIL DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE EN 2002

« La rencontre avec un mouvement d'entraide pour une participation éventuelle doit être proposée aux patients alcoolodépendants. »

Recommandation de l'Agence Nationale d'Accréditation et d'Évaluation en Santé. (ANAES) 2001



COMMENT NOUS CONTACTER ?

Si vous avez besoin d'aide ou si vous souhaitez seulement parler à quelqu'un de votre consommation d'alcool, téléphonez-nous. Vous pouvez retrouver toutes nos coordonnées, ainsi que les adresses des réunions sur notre site internet national. L'accès aux réunions est libre et sans inscription.

UNION ALCOOLIQUES ANONYMES

29, rue de Campo Formio - 75013 PARIS
Courriel : bsg@aafrance.fr
www.alcooliques-anonymes.fr

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE 24H/24

 N°Cristal 09 69 39 40 20

APPEL NON SURTAXE

Brochure approuvée par la Conférence des Services Généraux
Septembre 2014



ALCOOLIQUES ANONYMES

POUR LA JUSTICE

UNE PRÉSENCE
RASSURANTE
UN CONTACT
DIFFÉRENT

L'alcoolisme est une maladie caractérisée par l'obsession de l'alcool et la perte du contrôle de sa consommation. Comme toute addiction, elle nuit à la santé, à la capacité de travail et au comportement relationnel et social. L'alcoolisme est une maladie émotionnelle et psychologique autant que physique.

Alcooliques Anonymes est une association d'hommes et de femmes qui s'entraident pour rester abstinents ; ils apportent leur aide à toute personne ayant un problème d'alcool et désirent s'en sortir. Étant eux-mêmes tous alcooliques, ils se comprennent profondément, connaissent bien les signes de la maladie et ont appris comment se rétablir avec le programme AA. Par l'identification, et grâce à l'amitié des alcooliques rétablis au sein du mouvement, les nouveaux membres sont encouragés à s'éloigner, « un jour à la fois », de ce verre qui serait inévitablement le premier d'une longue série. Pour garder le contact avec les autres Alcooliques Anonymes et approfondir le programme de rétablissement, il est souhaitable que les nouveaux membres assistent régulièrement aux réunions AA. Alcooliques Anonymes a été créé en 1935 aux États-Unis et est présent dans plus de 180 pays.

CE QU'EST ALCOOLIKES ANONYMES

■ Les Alcooliques Anonymes sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.

■ Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre. Les AA ne demandent ni cotisation ni droit d'entrée ; nous nous finançons par nos propres contributions.

■ Les AA ne sont associés à aucune secte, confession religieuse ou politique, à aucun organisme ni établissement ; ils n'endossent et ne contestent aucune cause.

■ Notre but premier est de demeurer abstinents et d'aider d'autres alcooliques à le devenir.

Comme son nom l'indique, AA repose sur le principe de l'anonymat, non par honte ni par goût du secret, mais par discrétion et par respect.

CE QUE FAIT ALCOOLIKES ANONYMES

- Les membres AA partagent leurs expériences de rétablissement avec tous ceux qui demandent de l'aide pour leur problème d'alcool.
- Le programme de rétablissement des AA propose à l'alcoolique un nouveau mode de vie qui lui permettra de vivre de façon satisfaisante sans faire usage d'alcool.

CE QUE NE FAIT PAS ALCOOLIKES ANONYMES

- AA ne fait pas de vérification auprès de ses membres afin d'assurer qu'ils ne boivent pas. Il aide plutôt les alcooliques à s'aider eux-mêmes.
- AA n'accepte pas d'argent de sources extérieures, qu'elles soient privées ou gouvernementales.
- AA n'offre pas de services sociaux, ne procure pas de gîte, de nourriture, de vêtement, de travail ou d'argent. AA aide l'alcoolique à rester abstinente, de sorte qu'il puisse gagner ces choses par lui-même.

CE QUE NOUS POUVONS FAIRE ENSEMBLE

Les AA interviennent en milieu carcéral :

- Réunions entre malades alcooliques
- Informations auprès du personnel médical et pénitentiaire

Les AA sont présents dans le milieu ouvert :

- Tribunaux
- Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Auprès des différents acteurs du parcours du justiciable

PAROLES DE PROFESSIONNELS

« *J'apprécie la rassurante et bienveillante présence des membres de l'association des Alcooliques Anonymes lors des audiences du tribunal correctionnel de Bayonne. Leur rôle est précieux car de nombreux prévenus sont perdus et désemparés face au système judiciaire. La présence de l'association permet aussi aux avocats ainsi qu'aux magistrats d'orienter les justiciables vers une association*

reconnue et structurée. C'est justement lorsqu'elle est placée devant ses responsabilités, face à la loi, que la personne qui souffre d'alcoolisme a besoin d'aide et d'accompagnement. Les Alcooliques Anonymes ont alors toute leur place dans une enceinte judiciaire. »

.....
Colette CAPDEVIELLE - Avocate
.....

« *La participation à un groupe soulève souvent des réticences chez des personnes qui ont déjà des difficultés à s'exprimer, et dans un lieu comme la prison où la discrétion est pour le détenu une exigence de sécurité. Lors de ces séances, le témoignage des AA peut permettre une identification et une prise de conscience du problème alcool. C'est aussi découvrir que l'on n'est pas seul et qu'une solidarité est possible. Les interventions extérieures sont d'ailleurs toujours très appréciées.*

« *C'est important pour des gens dévalorisés par leur situation de voir des personnes s'intéresser à leur sort. »*

Ils sont alors incités à prendre contact après leur sortie avec un groupe proche de leur domicile.

La collaboration avec les AA est maintenant ancienne, éprouvée, basée sur une confiance mutuelle.

Les exigences du travail en milieu carcéral que sont la discrétion, la neutralité et le respect des autres intervenants, la rigueur et la régularité de ces interventions sont bien présentes chez chacun des membres avec qui nous travaillons. »

.....
Jérôme LALLEMANT- Infirmier en SMPR
.....

« *En prison (maison d'arrêt de Bordeaux-Gradignan), l'apport des interventions d'AA est incontestable. C'est par l'engagement, la disponibilité, la permanence que le travail œuvre. Et s'il peut être qualifié de fourni, il peut également être qualifié d'essentiel. Les réunions proposées ont un intérêt évident. Celui de n'en imposer aucun, ce qui de fait, en offre de nombreux... Et si la maladie alcoolique ne relevait pas uniquement du médical ? Et si pour tenter de la soigner, sinon de la guérir, il fallait s'y engager à plusieurs ?*